



BALADE EN JURA BALOIS
Pays de cocagne des randonneurs
DIMANCHE 11 JUIN 2006

6 rue du Patronage
67610 LA WANTZENAU

Tél. - Fax : 03 88 96 22 44
E-mail : club-escapade1@wanadoo.fr

À quelques kilomètres de Bâle, nous sommes sur les premiers contreforts du massif du Jura.

Prairies verdoyantes ou sombres forêts,

Fermes isolées d'altitude ou villages en vallon,

Plateaux ondulés ou falaises abruptes

s'offrent à notre regard tout au long du parcours.

Du point de vue culminant du canton de Bâle, le panorama des Alpes est très proche.

A travers prés ou forêts, nous longeons la frontière entre les cantons de Bâle et Soleure.

Venez à la découverte de ces panoramas d'altitude !

Itinéraire : Reigoldswil (510 m) - Vogelberg (920 m) - Passwang (1 204 m) - Chellenchöpfli (1 150 m) - Bachtelen (804 m).

Difficulté : moyenne

Dénivelé cumulé : ↑ + 850 m ↓ - 550 m

Distance : 16 km

Durée : 6 h sans les arrêts

Variante 1 : randonnée que la demi-journée avec utilisation du bus local pour la montée ou la descente ;

Variante 2 : promenade autour du refuge des amis de la nature et le Passwang ;

En utilisant le bus local (en remplacement du téléphérique en travaux) jusqu'à Wasserfallen (920 m)

Tarif : aller : 10,00 CHF ou aller-retour : 15,00 CHF

Repas de midi : tiré du sac - passage au refuge des Amis de la Nature (prévoir des francs suisses pour les boissons ainsi que pour le bus en cas de variante. les euros étant refusés).

Informations complémentaires sur le site internet : www.wasserfallenbahn.ch

Départ : 7 h rue du Patronage

Retour : début de soirée.

Délai d'inscription : Merci de respecter la date du 7 juin 2006.

PRIX : comprenant le transport



MEMBRE(S)	: 10,00 €
NON MEMBRE(S)	: 15,00 €
JEUNES - 16 ANS	: 7,00 €

Renseignements et inscription : Au siège du Club -Permanence le vendredi soir à partir de 20h00. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Françoise BORNERT ☎ 03 88 96 28 12

✕

Sortie « JURA BALOIS » - dimanche 11 juin 2006

Bulletin de participation à RENVOYER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT POUR LE 7 juin 2006